



Union Régionale FORCE OUVRIERE
Ile-de-France

Discours FO 93
Rassemblement Air France le 2 décembre 2015
Tribunal de Grande Instance de Bobigny

Chers camarades,

Permettez-moi tout d'abord de vous apporter le salut fraternel des syndicats FO du département de la seine saint denis et de la région ile de France.

Nous apportons notre total soutien aux syndicats, salariés et personnels d'Air France dans leurs actions pour s'opposer aux 2 900 suppressions d'emplois et aux licenciements.

Oui, il est légitime de combattre et de s'opposer. La colère est légitime face à la violence sociale de ce énième plan de suppressions d'emplois.

Cette colère sociale est encore aggravée par la poursuite des salariés interpellés au petit matin comme des terroristes déferés au parquet pour violence en réunion et en bande organisée, d'autres salariés sont toujours menacés et ont eu des mesures disciplinaires.

Pour nous, la violence sociale, ce sont des milliers de suppressions d'emplois qui génèrent misère et désespoir pour des milliers de salariés et leurs familles.

Nous exprimons notre condamnation et indignation face à de tels procédés aussi violents qu'inquisiteurs pour des travailleurs et leurs familles qui revendiquent, agissent et se mobilisent pour défendre leurs emplois.

Cette lutte est la conséquence de la dérèglementation européenne du transport aérien confronté plus lourdement à un libéralisme et à une concurrence exacerbée pour accroître les profits des actionnaires et des low cost.

Nous demandons le retrait du plan de 2 900 suppressions d'emplois, la réouverture des négociations sur la base des revendications des personnels d'Air France, y compris avec l'Etat.

Où sont les dirigeants d'Air France coupables d'avoir balancé à la presse avant le CCE du 5 octobre le nombre de suppressions d'emplois provoquant ainsi l'explosion de colère légitime des salariés ?

Où sont-ils ? Pas devant le tribunal, pas ici aujourd'hui ?

Pourquoi les sanctions ont déjà été prises alors que la justice ne s'est pas prononcée ? Pourquoi ? Alors réclamons aujourd'hui :

- La levée immédiate des poursuites et de sanctions,
- Retrait de plaintes,
- Réintégration des salariés licenciés d'Air France,
- Non aux licenciements !

Défendre les revendications, s'opposer aux suppressions d'emplois n'est pas un acte criminel mais un acte social revendicatif tout comme exercer pleinement le droit de grève et le droit de s'organiser librement avec son syndicat, droit par ailleurs inscrit dans la Constitution, comme celui de revendiquer et de manifester.

- La violence sociale, c'est près de 6 millions de demandeurs d'emplois,
- La violence sociale, c'est encore 10 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté,
- La violence sociale, c'est toujours la précarité et la paupérisation des travailleurs avec près de 80 pour cent des embauches en CDD ainsi que le blocage des salaires, des retraites, des pensions et allocations de chômage.

Qui peut encore contester le fait que le pacte de responsabilité financé par la réduction des dépenses publiques et sociales de plus de 50 milliards remet en cause les services publics, les rémunérations, la protection sociale et détruit massivement l'emploi ?

Le pacte de responsabilité et le pacte de sécurité n'en font qu'un : celui de l'austérité !

Maintenant, le gvt et patronat veulent s'attaquer au code du travail et à nos droits : il s'agit maintenant de construire le rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat et faire aboutir nos revendications.

Nous avons réussi aujourd'hui, dans l'unité, à imposer ce rassemblement alors que nous sommes en état d'urgence qui équivaut à un transfert des prérogatives des instances judiciaires vers les autorités policières et bien évidemment à une suspension de nos libertés.

Vive la République,
Vive le mouvement social